

Ordre du jour du Comité Syndical du 21/11/2022

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2022

Rapport de délégation d'attributions du Comité syndical à la Présidente (en application de l'article L5211-10 du CGCT) :

Points d'information : *Nouvelle organisation du Syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique*

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des délibérations :

1. Organisation politique du syndicat mixte
Pas de délibération
2. Organisation administrative du syndicat mixte
Pas de délibération
3. Ressources humaines - Vote collèges 1 et 2
 - 3.1 Adhésion au groupement de commande du centre de gestion de Loire-Atlantique pour le renouvellement du marché d'assurance pour les risques statutaires
4. Finances – Vote collèges 1 et 2
 - 4.1 Décision modificative n°2 au Budget principal (SPA)
 - 4.2 Décision modificative n°2 au Budget annexe des ports gérés en Régie (SPIC)
 - 4.3 Décision modificative n°2 au Budget annexe des ports en concessions (SPIC)
 - 4.4 Autorisation pour utilisation des crédits d'investissement votés au titre de l'année 2022 avant le vote du budget 2023 pour le budget principal (SPA)
 - 4.5 Autorisation pour utilisation des crédits d'investissement votés au titre de l'année 2022 avant le vote du budget 2023 pour le budget annexe des ports en régie (SPIC)
 - 4.6 Autorisation pour utilisation des crédits d'investissement votés au titre de l'année 2022 avant le vote du budget 2023 pour le budget annexe des ports en concessions (SPIC)
 - 4.7 Adoption des règles de répartition des charges de personnel entre le Budget principal et le budget annexe des ports en concession du Syndicat mixte
 - 4.8 Remises gracieuses auprès d'usagers des ports gérés en régie
 - 4.9 Tarifs portuaires 2023 – Vote collègue 1
5. Contrats divers et autres
Pas de délibération
6. Travaux
Pas de délibération